Mécanicien·ne structure

Mission

Le/la mécanicien·ne structure est le/la spécialiste des assemblages et des réparations des différents éléments de la structure d'un aéronef.

Il/elle s'occupe non seulement de la maintenance de la structure d'un avion, mais est également appelé·e à effectuer des réparations ponctuelles.

Activités

-Réaliser toutes les interventions sur les éléments métalliques et composites qui constituent l'ossature et l'enveloppe de l'appareil (section centrale, nez, ailes, portes…..)

-Réaliser les inspections et l'évaluation des défauts ou dommages sur la structure de l'aéronef

-Déposer, démonter ou découper des parties de structure endommagées et réaliser les réparations en tenant compte des procédures et normes préconisées par le constructeur

-Fabriquer ou adapter des pièces simples en matériaux métalliques et/ou composites

-Renseigner les données de traçabilité et de contrôle

Compétences & Qualités

-Connaître les différents matériaux métalliques et composites utilisés en aéronautique

-Découper, percer, ébavurer, fraiser, poncer, ajuster, riveter, coller, stratifier, réaliser des traitements thermiques et de surface

-Lire l'anglais technique

-Exploiter la documentation technique

-Respecter les engagements de sécurité, qualité, coût et délai

-Travailler en équipe

-Être rigoureux·se et minutieux·se afin de réaliser des travaux de précision et ainsi garantir la sécurité des voyageurs

Conditions d'exercice

L'activité s'exerce en hangar ou atelier, souvent debout. Elle s'effectue en horaires classiques ou décalés (dans ce cas Permis B et véhicule ou moyen de transport souhaités), et nécessite le port d'équipements de protection individuelle (selon les phases de travail : chaussures de sécurité, gants, lunettes, masque, casque ou tampons anti-bruit…) Elle s'exerce dans les entreprises de maintenance aéronautique, les directions industrielles des compagnies aériennes, les centres de maintenance des constructeurs aéronautiques (avionneurs, entreprises spécialisées dans les aérostructures). Pour les aéroports : le Titre de Circulation Aéroportuaire est impératif pour les métiers se déroulant en zones réservées. Ce titre est délivré par les autorités administratives compétentes après une enquête de moralité. Tout problème antérieur avec la police et/ou la justice peut entraîner la non obtention de ce titre.

Formation

Bac professionnel aéronautique option structure ou titre professionnel du Ministère du Travail de Technicien·ne aérostructure Pour trouver votre formation, rendez-vous sur :

Évolution

Intégrer les fonctions de chef·fe d’équipe, contrôleur·euse qualité, formateur·rice ou se diriger vers d'autres postes selon la mobilité interne

Accès à l'emploi

Retrouvez toutes les entreprises : L'Aéro Recrute - Rejoignez une industrie d'excellence